

# SOUPER DES RETROUVAILLES

## AMIS MARCHEURS IVOZ

Le samedi 25 novembre 2017, à 19 heures précises  
en la salle du home Honnay  
(accueil et réinscriptions membres 2018 dès 18 heures)  
Par respect de l'organisation, soyez attentifs aux horaires

La fête  
des  
A.M.I.



4 caisses  
en salle

À 23h45 tirage grande tombola  
à 1 € le billet! (6 pour 5 €)

1 pour le souper - 2 pour inscriptions club (de 18 à 20h00) - 1 boissons

Le verre de l'amitié  
en auto service au bar

♥  
Duo de poisson  
agrémenté

♥  
Dinde à l'orange  
Gratin de légumes

♥  
Pâtisserie du soir  
♥  
Café



Alain  
et la cellule restauration  
vous serviront un menu de choix.

Après quoi DJ Oli  
vous invitera à la danse.



Ne manquez pas cette belle soirée

► Voir dans ce bulletin la page « INFOS » concernant  
les modalités de réservation au souper  
et les renseignements au sujet de l'inscription ou la réinscription  
des membres qui souhaitent, ce soir-là,  
se mettre en ordre de cotisation pour l'année 2018

# INFOS

## Souper des retrouvailles le 25 novembre 2017:

### Quel est le montant de ma participation, et quand faut-il régler la réservation ?

#### Pour les membres de notre club:

- ⇒ **Gratuit** : si 2 prestations (services rendus) à nos organisations de marches ou 30 marches estampillées sur votre carnet de randonnées.
- ⇒ **6 euros** : si 1 prestation (service rendu) à nos organisations de marches ou 20 à 29 marches estampillées sur votre carnet de randonnées.
- ⇒ **9 euros** : si 11 à 19 marches estampillées sur votre carnet de randonnées.
- ⇒ **13 euros** : si 3 à 10 marches estampillées sur votre carnet de randonnées.
- ⇒ **15 euros** : pour les membres qui n'ont pas marché.
- ⇒ **6 euros** : pour les enfants de 6 à 12 ans. (Gratuit pour les moins de 6 ans).

#### Pour les non-membres du club :

- ⇒ **16 euros** : pour les personnes désireuses de participer à cette soirée.

Réservation obligatoire, même pour les gratuités, en précisant votre cas, auprès de Henri Bourgeois (tél. 04/273.06.83 - 0476/44.17.85 - henrib@skynet.be ) au plus tard **le jeudi 23 novembre**.

Paiement sur le compte A.M.I. n° 068-2199837-01 (BE43 0682 1998 3701)  
( communication : souper des retrouvailles )

#### Le jour du souper,

#### merci de remettre votre carnet de marches dûment complété:

(indiquer **obligatoirement** le nombre de marches et votre numéro de compte bancaire si vous voulez toucher vos ristournes). (ne pas comptabiliser les marches A.D.E.P.S.)

**Attention:** Une saison de marche A.M.I. commence le lendemain du souper des retrouvailles et se termine l'année suivante au même souper des retrouvailles.

**Pour les nouveaux membres**, l'affiliation 2018 ne vous assure qu'à partir du 1er janvier.

- ⇒ **Grande tombola à 1 € le billet. (6 pour 5 €) Espérons la participation de tous.**
- ⇒ **Nous vous y attendons très nombreux.**

#### Cotisation 2018: (ou nouvelle inscription au club) comprend :

Calendrier des marches **F.F.B.M.P.** - calendrier annuel AMI- étiquettes - carnet recensement - le périodique. (**Nouveau:** le calendrier national I.V.V. est à vendre 8 € près d'un permanent)

Vous avez deux possibilités pour payer votre cotisation 2018 :

- ⇒ **Soit le jour du souper des retrouvailles** (recommandé)
- ⇒ **Soit sur le compte A.M.I.** n° BE43 0682 1998 3701 (communication : cotisations)
- ⇒ **Le prix de la cotisation 2018 est :**   **8 euros** pour les chefs de ménage et isolés  
  **7 euros** pour les conjoints  
  **3,75 euros** pour les enfants de moins de 16 ans.
- ⇒ **Votre carte de membre, format carte bancaire vous sera remise lors de cette soirée avec vos documents.**

#### Payement de la contribution du club:

Le payement de la ristourne du club à vos participations aux marches, recensées sur votre carnet de randonnées, vous sera rétribué dans le courant de 2018.

**Avez-vous vos 2 estampilles A.M.I. ? (obligatoires pour toucher les ristournes)**